

FORMULAIRE DE RESTITUTION D'UNE SYNTHÈSE:

Arrondissement:

Type de réunion: réunion de collège public

Discussion sur le constat: le constat sur l'Ecole a eu pour objet de dresser un état des lieux du système éducatif et de retracer l'origine du collège à nos jours. IL n'a pas donné lieu à échange de la part des 15 participants environ au débat.

Sujet 08: Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves?

Sur ce sujet; toutes les questions possibles énumérées dans la brochure "quelle Ecole pour demain" ont été abordées à l'exception de la question suivante:

- "A quelles conditions le redoublement peut-il être efficace?".

Il ressort des débats sur les différents aspects du sujet les points suivants:

⚡sur les rythmes scolaires:

- Les horaires quotidiens sont trop lourds. Dans la période où ils sont à l'école les enfants travaillent trop. Aux sept heures de classes s'ajoute le travail personnel à la maison, voir des activités périscolaires.
- Parallèlement, dans l'année, les périodes non travaillées sont trop longues et mal réparties, creusant encore souvent les inégalités entre les enfants en fonction des moyens des familles à mettre à profit ce temps de non travail.
- Constat est fait que le système scolaire est contraint par le système économique, notamment. De sorte que, même si les participants s'accordent à dire qu'il serait préférable de travailler un nombre de jours plus important dans l'année, avec des horaires quotidiens allégés, chacun constate la difficulté de mettre en place une organisation plus adaptée aux rythmes biologiques des enfants.

⚡sur les programmes et la pédagogie:

- Les programmes scolaires sont jugés trop lourds et parfois mal adaptés au développement et à la maturité des enfants⇒ à l'origine de la faible motivation, de l'ennui et des difficultés de certains à suivre le déroulement d'un cours. Or la Commission des Programmes qui travaille à leur rénovation est la même pour l'ensemble des programmes du cycle en collège.
- Une pédagogie plus active doit permettre de développer l'intérêt du travail, une pédagogie différenciée doit permettre une participation accrue: celle du plus grand nombre.
- Les IDD, l'interdisciplinarité, les travaux pratiques, les recherches documentaires, sont de nature à motiver les élèves, les rendre plus actifs, développer leur sens critique et à intégrer ceux qui ont le plus de difficultés (I.D.D. non notés). Les moyens doivent être clairement identifiés et affectés à ces méthodes pédagogiques.
- L'aide au travail personnalisé de l'élève est également un outil à généraliser à l'ensemble du cycle en collège car il favorise l'apprentissage des cours pendant le temps scolaire, et il aide les élèves à acquérir plus d'autonomie. Le travail en groupe restreint est utile aux élèves les plus en difficultés. L'A.T.P.E. doit avoir les moyens d'être une aide individualisée.

- Le découpage des savoirs en disciplines est artificiel. La priorité doit être donnée à l'interdisciplinarité et à la pédagogie transversale. Le travail transversal et le travail en équipe des enseignants ne doivent pas être laissés au libre choix des établissements et de leurs équipes, mais organisés au niveau national, en y affectant les moyens.
- Il manque des outils de concertation des enseignants. Le rôle du professeur principal est réaffirmé. Il doit absolument jouer le rôle de concertation entre les enseignants, pour éviter des journées surchargées en contrôles à titre d'exemple, pour une meilleure répartition de la charge de travail personnel des élèves à la maison.
- "Les révisions permanentes lassent les élèves". La répétition excessive de certains points du programme provoque l'effet inverse de celui recherché. Les élèves croient connaître ces leçons "déjà vues", qu'ils ont "déjà faites".
- Les outils informatiques sont incontournables pour les participants mais constituent également une forme d'exclusion. L'informatique reste encore aujourd'hui un moyen peu développé: 20% seulement des enseignants l'utilisent.

La proposition du groupe est la suivante sur le sujet n°8:

La part de travail à la maison dans l'horaire quotidien doit être réduite mais pas supprimée pour garder une implication des parents dans la scolarité de leurs enfants. L'assimilation des connaissances devrait s'effectuer en classe, notamment pour les savoirs fondamentaux. La transversalité des enseignements doit être favorisée, et la concertation des enseignants accrue.

Sujet 17 Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'Ecole?

Sur ce sujet, toutes les questions possibles, énumérées dans la brochure "Quelle Ecole pour demain" ont été abordées.

Toutefois, la question "faut-il mieux tenir compte des aspirations et de l'expérience des élèves?" et "l'engagement des élèves, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Ecole, peut-il favoriser la motivation et la réussite des élèves? n'ont pas fait l'objet de propositions de nature à faire émerger l'expérience des élèves et à l'ériger en atout pour l'établissement.

Le tutorat des élèves de 3^{ème} (lorsqu'ils sont volontaires) vis à vis des élèves de 6^{ème} (expérience qui existe déjà dans certains collèges) a été mentionné.

Les participants au débat pensent que les élèves sont rarement à l'origine de projets. Même s'ils sont demandeurs d'activités en dehors des heures de classe (notamment le midi-deux heures), ils aiment aussi "ne rien faire". Les collèges accueillent par ailleurs des jeunes de 11 à 15 ans qui n'ont ni la même maturité, ni les mêmes attentes.

La configuration des locaux, et l'absence d'espaces de vie dans de nombreux collèges ne se prêtent pas à l'émergence et à la réalisation de leurs projets.

⇒ La question des rythmes scolaires a déjà été traitée lors du débat sur le sujet n°08, ainsi que la nécessité d'adapter les programmes aux capacités des enfants et à leur psychologie.

⇒ Sur les problèmes d'adolescence, les participants estiment que leur prise en charge ne relève pas de l'Ecole mais des familles, mais que leur prise en compte par les adultes qui entourent les élèves est importante. Les participants regrettent l'absence de formation des enseignants aux problèmes spécifiques d'adolescence. Les problèmes sociaux, ou pathologiques doivent rester l'affaire de spécialistes et être traités en dehors de l'Ecole. Certains participants pensent que l'attitude générale des adultes en collège devrait consister à poser un cadre et des règles claires et solides de conduite (c'est à dire non négociables) où chacun connaît et respecte ses droits et obligations.

⇒ Enfin les parents estiment qu'une place plus importante doit leur être faite notamment dans le domaine de l'orientation de leurs enfants. L'orientation doit faire l'objet de moyens accrus pour permettre davantage les démarches individuelles et à l'initiative de l'institution, plutôt que des démarches collectives ou à la seule demande des parents (notamment pour les enfants en difficulté scolaire, les rencontres entre la conseillère d'orientation et les parents devraient s'effectuer à l'initiative de l'institution plutôt qu'à la demande des familles).

La proposition du groupe est la suivante sur le sujet n°17:

Meilleure prise en compte des problèmes d'adolescence par les adultes qui œuvrent en collèges, notamment par leur formation à ces problèmes spécifiques.

L'architecture des établissements scolaires doit intégrer l'Ecole comme lieu de vie et prévoir des espaces à ce titre.

L'orientation des élèves doit redonner sa place aux parents et être moins une démarche collective qu'individuelle, notamment pour les élèves en difficulté et échec scolaire

Sujet 03: Vers quel type d'égalité l'école doit-elle tendre?

- Les participants ont témoigné de leur attachement au collège unique, avec prises en charges différenciées pour les élèves démotivés et en très grande difficulté scolaire.
- Le groupe pense qu'il faut maintenir l'hétérogénéité des classes et la mixité garçons-filles, reflet de notre société en dehors de l'école. Un retour en arrière dans ce dernier domaine ne ferait qu'accroître les difficultés d'intégration des femmes dans une société qui défend la parité.
- La carte scolaire doit être maintenue tant que la sectorisation garantit la mixité sociale et ne renforce pas les ghettos. Afin de garantir cette mixité, les parents ne doivent pas disposer de la liberté de choix de l'établissement de leurs enfants.
- La taille optimale d'un établissement scolaire se situerait autour de 450-500 élèves pour garantir les meilleures conditions d'accueil, la diversification des options et des enseignants, l'efficacité des moyens).
- Les pays qui sélectionnent trop tôt ont les moins bons résultats et les structures différenciées sont souvent des filières de relégation.

La proposition du groupe est la suivante sur le sujet n°03:

Conservé le principe actuel du collège unique jusqu'à 16 ans, avec prises en charges différenciées. Créer les conditions nécessaires au bien-être des enfants, afin qu'ils soient en capacité d'apprendre (réduction du temps de travail à la maison, assimilation des savoirs fondamentaux en classe, meilleure répartition annuelle du temps de travail, transversalité des enseignements, prise en compte des problèmes spécifiques d'adolescence, créations 'espaces de vie...'). La carte scolaire doit garantir la mixité sociale, et l'établissement assurer l'hétérogénéité des classes ainsi qu'une bonne répartition des garçons et des filles au sein de celles-ci.